

Vif succès pour le forum des associations

Le 13 septembre dernier s'est tenue la journée des associations au centre Pierre Garcia. L'occasion pour les 18 associations participantes de se rencontrer, de présenter et fédérer de nouveaux adhérents et pour certaines d'entre elles d'exposer leurs œuvres au public. Sport, danse, culture, solidarité ou bien encore tourisme sont autant de thématiques qui ont été représentées avec des stands tous plus originaux les uns que les autres.

La municipalité espère qu'un nombre croissant d'associations participera à l'édition 2015, avec une formule nouvelle et enrichie.



Journées du patrimoine

Comme chaque année les journées du patrimoine, qui se sont déroulées les 20 & 21 septembre ont attiré de nombreux visiteurs au sein de notre village.

Plus de 170 personnes ont été accompagnées par Bernard Houvet et Marie Picard pour visiter notre Tour Ribas.

Infos pratiques

RDV

Monsieur le maire et son équipe municipale vous accueillent le samedi, sur rendez-vous, de 10h00 à 12h00.

A partir du mois de novembre, des permanences seront assurées par le personnel municipal le samedi matin de 9h45 à 11h45.

Accueil de la mairie au 04.66.50.01.09

Santé & Sécurité

Nous invitons les personnes de plus de 65 ans qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales à se faire connaître en Mairie afin de mettre à jour la liste des personnes à prévenir dans le cadre du plan canicule et grand froid.

Vente de terrains communaux constructibles :

L'ancienne municipalité avait mis en vente 2 terrains municipaux. Ces derniers demeurent à la vente. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter.

Commémoration en hommage aux harkis

Jeudi 25 septembre à 18h30, une



centaine de personnes s'est rassemblée autour de la stèle du camp de Saint-Maurice, pour assister à la cérémonie commémorative en hommage aux harkis, par Hacène Arfi, président fondateur de la coordination harka à Saint-Laurent-des-Arbres et Philippe Gamard. Le député Patrice Prat a également assisté à la cérémonie. Pour l'occasion, le poète Messaoud Gadi, un enfant du camp avait fait le déplacement pour lire deux de ses poèmes.

Venue de Messaoud Gadi dans les classes de cours moyens de l'école élémentaire

A l'occasion de sa venue à la commémoration en hommage aux harkis, M. Messaoud Gadi est intervenu le vendredi 26 septembre auprès des classes de Mme Pelligrino, Mme Olive et M. Girard pour présenter ses poèmes aux enfants. Certains enseignants ont profité de l'occasion pour parler de la guerre d'Algérie.



Nouveau projet

Un projet de club photo est envisagé sur la commune. Il aurait plusieurs objectifs :

- maîtriser son appareil photo
- apprendre à développer des photos noir & blanc
- participer à la mémoire de notre village en réalisant et exposant les prises de vues

Renseignements : M. Alezard : 06.79.99.41.57

N° 3 - octobre 2014



Trait-d'union
L'officiel de Saint-Laurent-des-Arbres



Edito

Pendant la période estivale, locaux et vacanciers ont apprécié les vendredis festifs de l'été orchestrés par la municipalité en partenariat avec les associations et les commerçants de Saint-Laurent-des-Arbres. La Place du fossé transformée le temps d'un été en un lieu convivial a ainsi permis à des anciens amis de se retrouver et à de nouvelles connaissances de se créer.

Au cours de ces 9 soirées festives, dans une ambiance animée et chaleureuse, les espaces restauration et buvette tenus à tour de rôle par de nombreuses associations et certains de nos commerçants de bouche ont été très fréquentés.

L'estrade municipale, installée Place du fossé et laissée à disposition tout l'été pour ces réjouissances festives a permis à des professionnels du spectacle de nous proposer des animations musicales de qualité, tels les groupes de jazz manouche « FoxaSwing », « El Blanco » pour sa musique gitane, « No Name » pour ses rythmes rock ou encore les accordéonistes Danièle et Solange. Les ambiances musicales proposées par les DJ Christian et Lucien ont entraîné le public sur la piste de danse jusque tard dans la nuit. L'orchestre Christian Yann, sa chanteuse Josiane et les danseuses ont fait leur show toute une soirée, pour le plus grand plaisir des spectateurs. La séance de cinéma offerte par la Mairie et la CCCR1 ainsi que la pièce de théâtre, organisée par l'association Alter M'Sol ont également été très prisées.

La municipalité a choisi de proposer à ses concitoyens des rendez-vous tous les vendredis de l'été pour dynamiser la vie locale. Les spectateurs participants ont fortement apprécié cette nouvelle programmation. Les bénévoles organisateurs de cette première édition se sont investis avec plaisir pour proposer des soirées à succès.

Une mention spéciale est adressée aux employés municipaux pour leur aide précieuse.

Déjà nous pensons à l'édition 2015, avec de nouvelles idées et programmations pour l'ensemble des habitants de « 7 à 77 ans ». Les querelles intestines sont oubliées. La campagne électorale est terminée. Place au rassemblement et au rapprochement de tous les Saint-Laurentais dans la convivialité et le partage de moments festifs.

Martine COEUR

Chères Saint-Laurentaises, chers Saint-Laurentais,

Je veux m'associer à Martine CŒUR pour vous dire tout le plaisir que j'ai eu à partager avec vous ces douces soirées musicales, ces moments où l'institutionnel laisse la place au convivial. Cela nous a permis de nous retrouver, pour certains de faire connaissance, dans une ambiance détendue. Pour un maire qui souhaite le dialogue, c'est une grande satisfaction.

Mais revenons à cette rentrée. Après le réconfort... l'effort ! Première préoccupation : la sécurité. Quelques-uns d'entre vous nous ont fait part de leur désapprobation concernant la limitation du stationnement aux abords de l'école. Nous savons que cette mesure ne résout pas tout. Mais nous ne pouvons pas rester sans rien faire devant une situation dangereuse pour les enfants et laissée jusque-là en l'état. Notre seule préoccupation : améliorer la sécurité de VOS, de NOS, enfants. Nous l'avons souvent dit par le passé et nous le maintenons : La commune a beaucoup grandi, mais les infrastructures n'ont pas suivi et il nous faut aujourd'hui penser à combler ce handicap. Nous réfléchissons donc à une amélioration de fond.

Toujours sur le plan de la sécurité, il nous a fallu reprendre complètement le dossier de la protection citoyenne. Ce travail est lui aussi en cours. Nous vous informerons précisément dans quelques semaines.

Vous nous interrogez souvent concernant l'entretien des fossés. Après les soucis que l'on sait avec l'épareuse, celui-ci a pu reprendre. Et parce que nous voulons vraiment améliorer le cadre de vie, nous avons prolongé le contrat saisonnier mis en place durant l'été. Autre sujet de préoccupation : l'élagage. Là encore, nous devons assumer un laisser-aller trop ancien. La commune traitera les problèmes par ordre de priorité. Et il est demandé aux particuliers de veiller à ce que des branches ne soient pas dangereuses à l'extérieur des propriétés (ronces notamment).

Les dossiers d'urbanisme font l'objet d'une étude attentive et d'un nécessaire contrôle. Entre respect du règlement et volonté de vous aider au mieux, la ligne est parfois étroite. Et l'échange de vive voix est alors le plus souvent la meilleure façon de se comprendre.

Concernant les finances, le budget 2015 est d'ores et déjà à l'étude. Entre projets à mener, priorités à observer et retards à rattraper, il faudra trouver le meilleur chemin et... le juste équilibre.

Les loisirs ne sont pas oubliés. Il est temps maintenant de réfléchir à un essor des activités culturelles, sportives voire touristiques. Cela figure dans notre programme municipal et nous y travaillons.

Pour terminer, un mot de la communication : Ce numéro de Trait d'union, avec ses questionnaires et son programme, montre notre volonté de toujours mieux vous informer et de vous associer au travail en cours. Cette communication sert aussi à tisser des liens. C'est pourquoi nous avons tenu à vous aider dans vos contacts d'embauche avec Mac Donald's.

Une mairie au service de ses administrés, voilà notre ambition. Bien à vous,

Philippe GAMARD

EDUCATION

Premier bilan sur la rentrée scolaire et la réforme des rythmes scolaires.

Cela fait déjà plus d'un mois que les 344 enfants de l'école Charles Odoyer ont repris le chemin de l'apprentissage avec pour cette nouvelle année la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans toutes les communes. Suite à cette nouvelle organisation, nos enfants ont maintenant classe le mercredi matin de 8h30 à 11h30 et terminent à 15h00 les mardis et vendredis. Cette réforme qui modifie effectivement le rythme des enfants, a demandé une réorganisation au sein des familles, mais également de l'ensemble du personnel municipal intervenant dans les écoles, pour qui le planning de travail a été modifié. Il a également été nécessaire de trouver des temps supplémentaires pour l'entretien des locaux scolaires et des autres lieux utilisés pour les TAP, comme le centre socioculturel P. Garcia, ce qui représente un coût indirect non négligeable. Pour rappel, les TAP sont coordonnés par les Francas

Nous profitons de ce trait d'union, pour informer la population que Madame Chantal KLEMBERG vient d'être embauchée à l'école maternelle pour renforcer l'équipe des ATSEM en place et constituée de Tassadit BAH, Nathalie CUESTA, Christina GEORGES et Aline SABOT.

SOLIDARITE

Rappel sur le fonctionnement du minibus et mise en place d'un questionnaire solidarité

Depuis 2010, la mise à disposition d'un minibus par la municipalité permet notamment à des personnes du village dépourvues de moyen de locomotion d'être transportées tous les lundis matins et jeudis après-midi depuis la place du Général V. Braquet vers la Zac de Tésan. Aujourd'hui nous prévoyons d'élargir les lieux et les horaires de déplacements. Dans cet objectif, la commission solidarité propose à tous les habitants de répondre à un questionnaire joint au présent «Trait d'Union» pour mieux cerner leurs besoins et attentes sur le transport et les échanges intergénérationnel, afin de mettre en place des actions sur notre commune. Nous espérons que vous serez nombreux à y répondre.

avec 220 enfants inscrits. Les activités sont organisées en 5 cycles de 6 à 7 semaines entre deux périodes de vacances scolaires. Le premier cycle avait pour objet de faire découvrir aux enfants, les différents ateliers proposés. A l'issue, chaque élève devra choisir un atelier le mardi et/ou un atelier le vendredi (avec 3 choix de priorité) pour la seconde période du 03 novembre au 19 décembre. Cette fois ci, les enfants resteront sur la même activité pendant 7 semaines.

Pour le moment les retours des enfants de l'école élémentaire sont positifs. Ils le sont un peu moins pour les enfants de l'école maternelle qui semblent être quelque peu désorientés. Il faut reconnaître que lors des premiers TAP, les moments de transition (15h et 16h30) ont rencontré quelques soucis d'organisation et plus particulièrement à la maternelle. Le comité de suivi se réunira courant octobre pour proposer d'éventuels réajustements à mettre en place pour les périodes à venir.

Par ailleurs, le CLAE n'a pas été prévu

le mercredi de 11h30 à 12h30 car la convention financière signée en février 2014 entre la mairie et les Francas pour les TAP ne le prévoyait pas au budget.

Aussi, comme la convention destinée à déléguer la gestion d'un A.L.S.H¹, des T.A.P, du CLAE et d'une structure permanente d'accueil et d'accompagnement des adolescents se termine au 31/12/2014, nous avons ajouté la mise en place éventuelle d'un CLAE le mercredi midi dans la nouvelle consultation qui va être lancée pour les 3 années à venir.

- 1: Accueil de Loisirs sans Hébergement
- 2: Temps d'Activité Périscolaires
- 3: Centre de Loisirs Associé aux Ecoles

Info Nouvelle composition de l'APE :

Présidente : Joséphine SALINAS
Vice président : Jeremy CLERBOUT
Trésorière : Séverine FOUCOU
Trésorière adj. : Hortense MALLET
Secrétaire : Cynthia LATTIER
Secrétaire adj. : Fatiha GMAOUIA
Bruno PRIM et Alfia SHEROMOV siègent également au conseil d'administration ainsi que Marie-Jo STOLBOWSKY en qualité d'élue.

FINANCES

Modification du budget principal

Lors du dernier conseil municipal, une décision modificative du budget a été adoptée. Cette dernière permet la modification en cours d'exercice du budget initialement voté. Elle se doit également de respecter la règle de l'équilibre budgétaire. Nous voulons mettre en exergue les causes ayant modifié nos prévisions. La première concerne des erreurs dues à la gestion budgétaire passée (ex. un achat de parcelle enregistré pour 100 € au lieu de 100 € du m² !).

La seconde concerne les travaux rendus nécessaires suite au vandalisme constaté sur la façade de la mairie pour un montant total de 22 971€ (13671€ la façade + 9300€ la porte) . Nous avons pu assumer ces frais en faisant un virement de la section d'investissement vers la section de fonctionnement, utilisant ainsi la somme prévue pour la seconde tranche de la vidéosurveillance reportée à 2015. Il est bien évident que ces dépenses seront à imputer sur le budget 2015.

JURIDIQUE

Déplacement du débit de tabac de Saint-Laurent-des-Arbres

Au mois de juin 2014, la commune a été saisie d'une demande de déplacement du débit de tabac (situé n°1 Chemin de Ronde) par un éventuel futur acquéreur. Ce dernier proposait à la commune de le déplacer dans un local commercial implanté au sein de la galerie marchande appartenant au groupe CASINO sur la zone de Tésan Sud.

Avant toute prise de décision, Monsieur le Maire a saisi les organes consultatifs obligatoires que sont la

SECURITE

Mise en place d'un groupe de travail : Travaux & sécurité pour les écoles maternelle et élémentaire

Ce groupe de travail sous la responsabilité de Carmen Marti a pour objectif de recenser les besoins et définir les priorités à traiter en terme de sécurité autour comme à l'intérieur des écoles maternelles et élémentaires. Il sera également question de traiter des questions du bien vivre à l'école. Composé d'enseignants, de parents d'élève et de personnel des écoles, ce groupe est en cours de constitution. Toutefois dans un souci d'efficacité ce

Protection citoyenne

Afin de rassurer la population, il nous semble important de vous rappeler l'objectif de la Mairie en ce qui concerne sa mission de sécurité.

En complément des caméras de vidéosurveillance dont la première tranche a été implantée dans le village, nous nous attelons à finaliser une couverture de surveillance par quartier avec des **volontaires référents** qui seront agréés par la préfecture. Ces volontaires seront des interlocuteurs privilégiés de la police municipale et de la gendarmerie.

Leur rôle ne sera pas de faire des contrôles ou des rondes mais de s'assurer que rien d'anormal ne se produit dans le quartier : faux déménagements,

Direction Régionale des Douanes et Droits indirects de Montpellier ainsi que la Confédération des Buralistes à Paris. Les deux organismes ont émis respectivement par courrier du 28 juillet 2014 et du 30 juillet 2014 un avis défavorable à ce déplacement et ce, au vu de l'application des dispositions de l'article 11 du Décret n°2010-720 du 28 juin 2010 interdisant les implantations des débits de tabac au sein des galeries marchandes jouxtant les centres commerciaux et dans les centres commerciaux. En outre, la Confédération des buralistes a indiqué que non seulement "ce projet était contraire au dé-

groupe sera limité à 12 personnes.

Une première réunion est programmée le **mardi 14 octobre à 18h00** à la Mairie. A cette occasion, il sera question de présenter un cabinet d'étude qui pourra accompagner le groupe de travail concernant la circulation et le stationnement autour de l'école.

Pour les parents qui n'auraient pas reçu le message téléphonique, sachez qu'une partie du square Marcel Chevalier a été aménagé pour désengorger le stationnement aux heures d'entrée et de sortie des écoles. L'entrée se situe chemin du Moulin Neuf. Pour accéder rapidement à



portails cassés, etc. Ces référents pourront également être contactés par d'autres voisins qui auraient remarqué des faits anormaux. Dès lors ils pourront informer la police municipale et/ou nos gendarmes référents. Toutefois pour éviter tout appel abusif, un dispositif d'agrément accordé par la préfecture sera mis en place.

Une première réunion d'information à destination des volontaires va

cret du 28 juin 2010» mais a rajouté que "ce déplacement pourrait remettre en cause l'activité du point de vente de Mme CARILLO, buraliste à Saint Genies de Comolas".

Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire, ne pouvant notamment pas passer outre l'autorité d'un Décret, n'a pu accéder favorablement à la demande de déplacement du débit de tabac.

l'école, il est préférable de passer par les escaliers. Il s'agit évidemment d'une solution provisoire en attendant de pouvoir mettre en oeuvre un aménagement ad'hoc.



être organisée au cours du mois de novembre par la mairie et la gendarmerie de Roquemaure.

Outre l'objectif d'informer sur le principe de fonctionnement du système, cette réunion permettra pour chaque référent volontaire d'estimer le futur degré d'implication à fournir. Celles et ceux qui confirmeront leur engagement pourront alors être agréés par la Préfecture.

Conscient que la sécurité des personnes et des biens est l'affaire de tous, nous remercions par avance les Saint-Laurentais intéressés de bien vouloir se faire connaître en mairie. En effet, souhaitant mettre en application ce dispositif dès le mois de janvier 2015, il nous manque encore des volontaires.